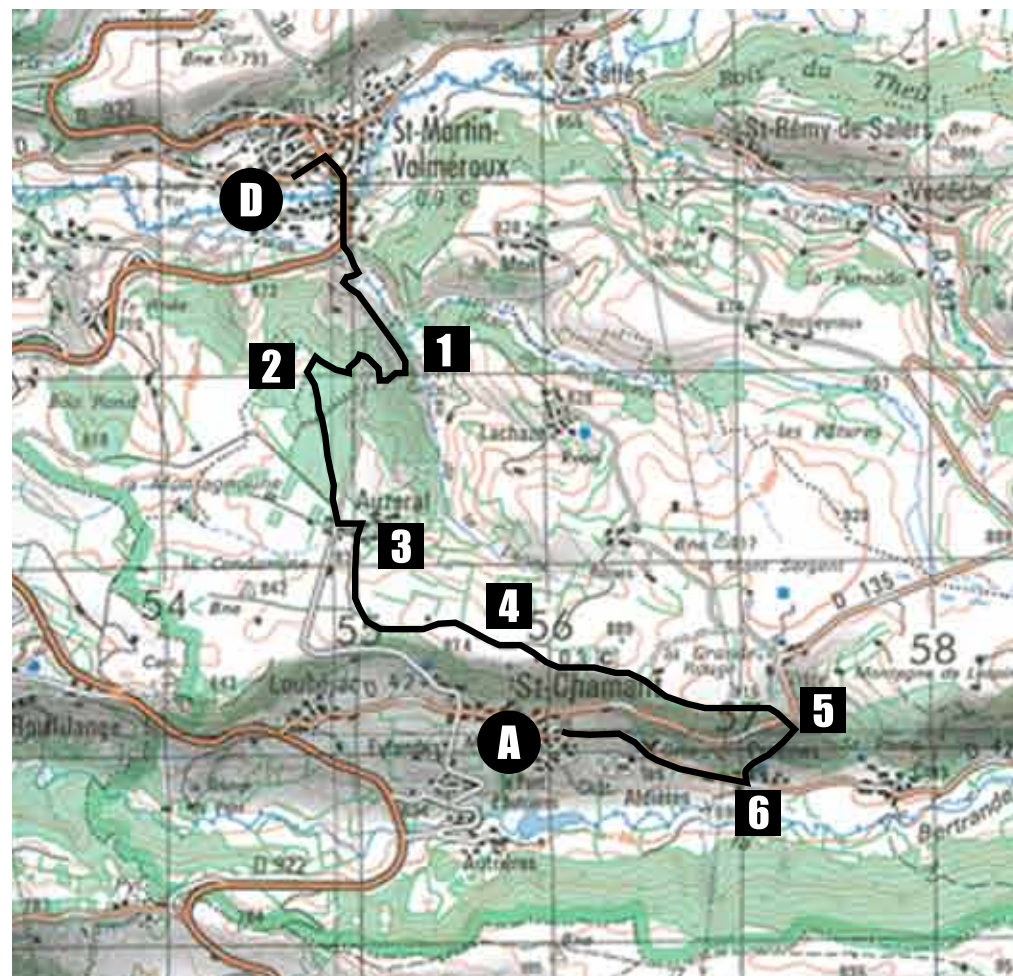




Saint Martin Valmeroux – à Saint Chamant

Attention, balisage double sens !
Suivez-bien les instructions de départ ci-dessous.

- D** Se garer à l'entrée du camping et rejoindre la route départementale. Au carrefour, prendre à droite et franchir le pont sur la Maronne. Quitter la D922 pour la route en direction d'Auzeral à gauche puis monter de suite à droite.
- 1** Dans le virage, emprunter le sentier à droite, poursuivre dans le bois jusqu'à la route et remonter sur la gauche. Dans le virage suivant, quitter la route pour le chemin herbeux à droite.
- 2** Arrivé le long d'un pré, prendre à gauche au carrefour et poursuivre sur le large chemin de terre. Tourner à gauche et rejoindre la route d'Auzeral. Au carrefour, prendre à droite puis de suite à gauche.
- 3** Avant le village d'Auzeral, prendre le chemin herbeux sur la droite et rejoindre le chemin de terre. Tourner à gauche et continuer tout droit sur 200 mètres.
- 4** Franchir le portail et longer la clôture du pré par la droite. Descendre un talus en forte pente, continuer à longer la clôture. Suivre ce sentier tout droit en franchissant plusieurs chicanes.
- 5** Rejoindre la route, la prendre sur la droite. Au niveau de l'aire de pique-nique, prendre la chicane du bas, longer la clôture puis à hauteur du muret, prendre le chemin qui descend sur la droite jusqu'à Pradines.
- 6** Prendre la route par la droite, passer devant le château et continuer tout droit pour rejoindre le bourg de Saint Chamant.





Le Château de Saint Chamant

SAINT CHAMANT

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

Les caractéristiques architecturales du bâti

Le Pays de Salers est un pays de pierre comme en témoignent ses villages qui ont su conserver leur caractère grâce à une architecture typique remarquable.

L'habitat traditionnel est une maison bloc dont l'habitation est prolongée par la grange étable. Elle est construite à partir de matériaux locaux, basaltes, trachytes, granites et schistes, reconnus pour leur qualité et leur durabilité. Éléments de confort et de stabilité, les murs sont épais, élevés en moellons jointés au mortier de chaux. Les façades, où la symétrie règne, sont percées d'ouvertures dont le nombre varie en fonction de l'exposition.

La toiture est l'élément le plus typique de l'architecture cantalienne. A forte pente, de 50 à 65°, le toit comporte deux à quatre pans et est souvent pourvu de lucarnes. Jusqu'au 19^{ème} siècle, il était couvert en chaume avant que la paille de seigle ne soit remplacée par la lauze. Taillées en forme d'écaille, les dalles de phonolite étaient disposées en alternance et fixées à la douelle au moyen de chevilles. Le poids moyen d'une toiture en lauzes est d'environ vingt tonnes (100 kg au m²) d'où la forte inclinaison du toit et une puissante charpente. La cheminée complète cet ensemble et constitue un véritable motif architectural, d'autant plus important du fait de la hauteur du toit.

A l'intérieur, la pièce unique s'organise autour du cantou, imposante cheminée qui occupe l'essentiel du pignon de la maison. Unique moyen de chauffage, il servait à la préparation des repas mais il était surtout le centre de la vie familiale. Une véritable pièce dans la pièce où était disposé l'archabanc ou coffre à sel, réservé au chef de famille.

Le Château de Saint Chamant

La seigneurie de Saint Chamant est mentionnée dès le 13^{ème} siècle. Les familles Lagarde et Prallat en sont tour à tour propriétaires. Le donjon, daté du 14^{ème} siècle, est la partie la plus ancienne du château. Il comportait à l'origine deux tours, celle à trois pans contenant l'escalier sur la façade sud et sa symétrique au nord qui était ronde et dont seule la base est visible dans les soubassements de l'actuel château. En 1473, le fief est racheté par Robert de Balsac, Sénéchal d'Agenais et de Gascogne.

A la fin du 16^{ème} siècle, le château est cédé à la famille de Lignerac. Diverses campagnes de travaux sud et sa symétrique au nord qui était ronde et dont seule la base est visible dans les soubassements de l'actuel château. En 1473, le fief est racheté par Robert de Balsac, Sénéchal d'Agenais et de Gascogne.

Pierre Couderc s'en porte acquéreur en 1793. Ses descendants en sont encore propriétaires aujourd'hui.

Vers 1820, la construction d'un second corps de logis, plus petit, entraîne l'arasement de la tour ronde dont les matériaux seront utilisés pour le nouveau bâtiment. Au début du 20^{ème} siècle, un avant-corps complète cet ensemble à la fois imposant et harmonieux.

Le château est entouré d'un parc en terrasse dominant la vallée de la Bertrande, aménagé sur les bases d'un jardin à la française. A l'intérieur, les pièces entièrement meublées sont ornées de boiseries et de tapisseries des Flandres et de Felletin datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1988, le château est ouvert à la visite.



Le Château de Saint Chamant



11,5
km

3H

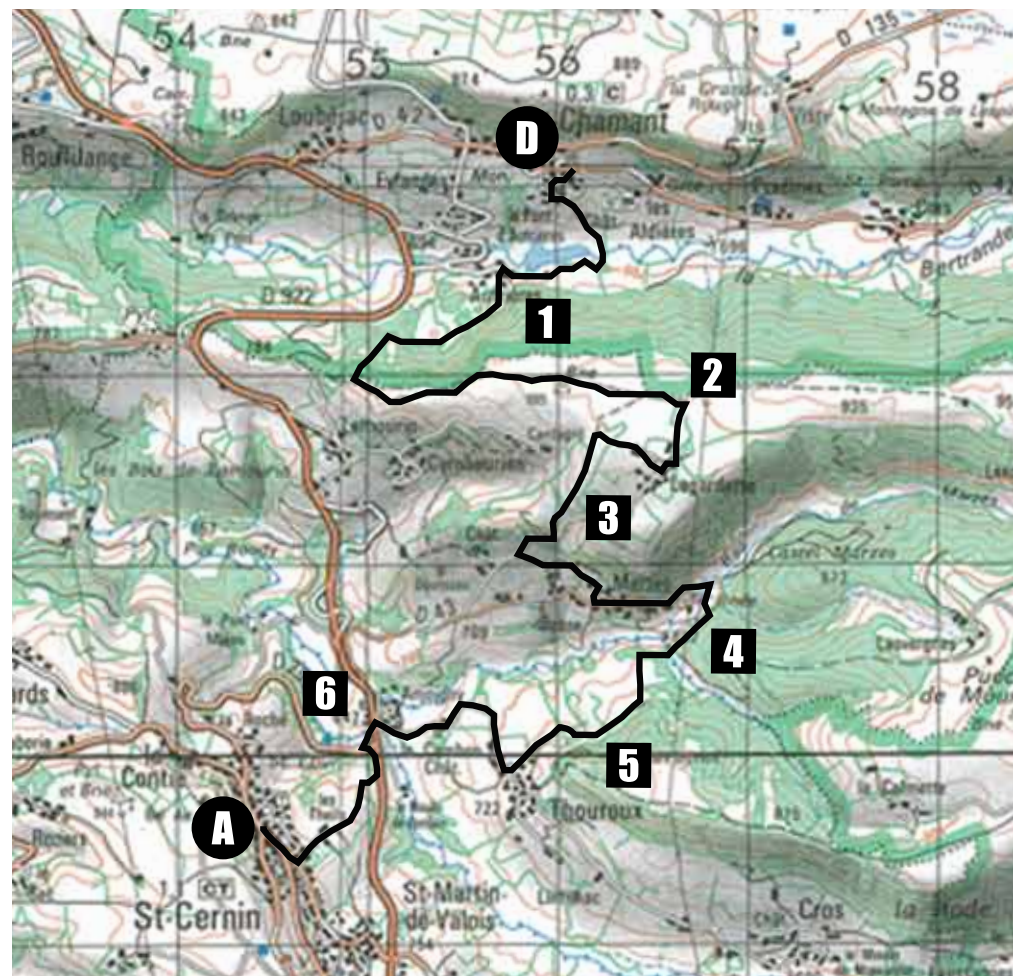
250
m

BALISAGE

Saint Chamant – à Saint Cernin

Attention, balisage double sens !
Suivez-bien les instructions de départ ci-dessous.

- D** Se garer sur le parking du Chapitre. Prendre la route en direction d'Autrières. Descendre dans le lotissement et prendre à gauche un chemin qui conduit au bord de la Bertrande. Franchir la passerelle et remonter. Suivre la clôture qui contourne un pré. Remonter sur 10 mètres dans le bois et prendre à droite un sentier qui vous conduit à Autrières.
- 1** Laisser le village sur la droite et prendre le sentier à gauche qui monte dans le bois. A la croisée des pistes forestières, prendre à gauche. Arrivé au sommet, sur la ligne de crête, tourner à gauche. Suivre ce sentier en franchissant plusieurs chicanes.
- 2** A une croisée de chemins, prendre à droite et suivre le chemin empierré qui descend vers une grange. Juste avant le hameau de Lagardette, prendre à droite. Au bout du sentier, tourner à gauche et descendre jusqu'à la route.
- 3** La suivre par la droite sur 100 mètres et prendre le chemin qui descend sur la gauche dans le bois. Arrivé au pré, franchir la clôture et descendre le pré par la gauche. Passer la chicane et rejoindre le hameau de Marzes par le sentier sur la gauche. Au carrefour, tourner à gauche. Passer devant la tour puis quitter la route en prenant le sentier sur la droite. Franchir le pont.
- 4** Prendre le chemin de terre sur la gauche. Passer la chicane puis reprendre à gauche. Entrer dans le pré et monter en suivant la clôture sur 400 mètres environ. Franchir la chicane et traverser le pré. A la sortie du pré, prendre à droite un petit sentier qui monte.
- 5** Bien suivre le balisage pour rejoindre le hameau de Thouroux. Tourner à droite et continuer tout droit. Passer devant le Château du Cambon. Prendre à gauche puis à droite.
- 6** Passer sous la route par le tunnel. A sa sortie, tourner à gauche. Au carrefour, prendre à gauche puis quitter la route pour un chemin qui monte sur la droite. Arrivé à la route, la suivre par la droite pour rejoindre le bourg de Saint Cernin.





Le Chapitre de Saint Chamant

SAINT CHAMANT

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

Le patrimoine bâti religieux

A partir du 10^{ème} siècle, la construction d'édifices religieux dans les villes et les villages du Pays de Salers se multiplie, répondant aux besoins d'accueil d'une population de fidèles toujours plus nombreuse. Les églises jouent alors un grand rôle dans la vie quotidienne locale, placées sous la protection du château lorsqu'il existe. Elles occupent la plupart du temps une place stratégique, au cœur du village ou en position dominante. Au-delà de leur simple rôle de lieu de culte, elles servaient aussi de maison commune aux habitants qui pouvaient s'y rassembler.

Au niveau architectural, les églises de notre territoire sont essentiellement d'inspiration romane, même si assez peu d'édifices caractéristiques de cette époque sont parvenus jusqu'à nous, en raison des nombreux remaniements, plus ou moins heureux, connus au cours des siècles. Ici, l'art romane se caractérise par sa simplicité : organisés autour d'un plan intérieur à nef unique, les édifices sont de taille modeste et leurs décors travaillés mais discrets. Le clocher à peigne, typique de l'architecture romane, est un simple mur qui s'élève au dessus de la façade principale.

A partir du 14^{ème} siècle, le style gothique se généralise en France mais il s'impose difficilement dans nos contrées où on le retrouve essentiellement sous la forme d'adjonction d'éléments sur les édifices romans existants, transformations qui se poursuivront jusqu'au 19^{ème} siècle.

De petites chapelles de pèlerinage ponctuent également le paysage. Typiques des régions montagneuses, ce sont souvent des chapelles castrales issues des forteresses aujourd'hui disparues.

Le Chapitre de Saint Chamant

Au 15^{ème} siècle, le seigneur de Saint Chamant Robert de Balsac décida de se faire construire une église pour s'y faire enterrer à sa mort. En 1483, il entreprit donc la construction d'une magnifique église gothique à la sortie du village, sur autorisation d'une bulle du pape Sixe IV.

Baptisée Notre-Dame-du-Mont-Saint-Amant, elle s'accompagne d'un chapitre où vivent un doyen et six chanoines. Celui-ci se composait de quatre corps de logis renfermant une cour carrée au centre de laquelle se trouvait une fontaine. Un petit cloître, accolé aux bâtiments, rejoignait l'église. A la mort de Robert de Balsac en 1503, il est inhumé selon sa volonté aux côtés de son épouse Antoinette dans le chœur de l'église collégiale. Une plaque en bronze, retrouvée en 1839 et entreposée à la mairie, atteste cet événement.

A la Révolution, les chanoines sont dépossédés de leurs biens et la commune devient propriétaire de l'ensemble. Mais incapable de faire face à la charge de deux églises, la municipalité décide de démolir le monument de Robert de Balsac. Les pierres seront utilisées pour restaurer l'église paroissiale et le mobilier vendu, notamment les 24 stalles du chapitre, dispersées à St Chamant, St Cernin et St Illide.

Si l'église collégiale a complètement disparu, il subsiste du chapitre une belle salle capitulaire, une grande partie du cloître et sa cour pavée à laquelle on accède par une porte en ogive surmontée du blason de Robert de Balsac. L'ensemble, appartenant à plusieurs propriétaires privés, a été inscrit en 2001 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.



Le Chapitre de Saint Chamant



Saint Cernin – à Tournemire



© Carte IGM 1:50 000 n° 2335 - AUTORISATION n° 5012-070

Attention, balisage double sens !
Suivez-bien les instructions de départ ci-dessous.

- D** Se garer sur le parking du collège. Prendre la D922 en direction d'Aurillac. A la sortie du bourg de Saint Cernin, prendre le chemin herbeux qui monte sur la droite. Passer les chicanes.
- 1** Arrivé au pré, se diriger vers la haie d'arbres sur la gauche que l'on suit jusqu'à la route. Prendre à gauche sur quelques mètres puis emprunter le sentier à droite qui amène à un pré. Franchir la clôture et traverser le pré par la droite. Remonter en direction de la route et passer dans le tunnel.

- 2** Dans le pré, suivre la clôture à droite et passer la chicane. Longer le pré sur la gauche et continuer tout droit jusqu'à la route. Au carrefour, tourner à droite en direction de Girgols et continuer tout droit.
- 3** Après les dernières maisons d'Altérines, entrer dans le pré à gauche en franchissant la chicane. Poursuivre et entrer dans le bois. Descendre tout droit puis prendre à gauche dans le bois. Emprunter le chemin qui descend jusqu'à la grange et rejoint la route. La suivre par la droite et prendre de nouveau à droite au croisement suivant.
- 4** A Passou, quitter la route et emprunter le chemin qui monte sur la gauche en direction du château pour rejoindre Tournemire.



La croix de Saint Martin Valois

SAINT CERNIN

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

Le patrimoine bâti monumental

Le Pays de Salers est parsemé de nombreux châteaux, véritables témoins de l'histoire et de l'architecture militaire de la Haute Auvergne au 15^{ème} siècle.

Au Moyen Age, le climat d'insécurité régnant sur notre territoire oblige les villages à s'entourer d'enceintes défensives. Ces premières forteresses, simples places fortes édifiées en position dominante, se transforment à l'apogée de la féodalité en châteaux sous l'autorité des seigneurs qui contrôlent le pays.

L'architecture de ces édifices est simple, adaptée aux contraintes géographiques et climatiques de la région. Bâtis sur des éperons rocheux d'où ils dominent fièrement les vallées, ils se composent généralement d'un corps de logis de taille modeste surmonté de tours à mâchicoulis et défendu par un chemin de ronde. Loin des imposantes forteresses militaires, les châteaux du Pays de Salers s'apparentent à de belles maisons fortes au caractère rural et montagnard.

Nombre d'entre eux seront détruits pendant la période trouble de la guerre de Cent Ans. Abandonnés par leurs propriétaires, ils tombent peu à peu en ruine. Ceux qui ont survécu seront mutilés au cours des guerres de Religion puis démantelés à la Révolution.

Au 18^{ème} siècle, les austères bâtisses se transforment en charmantes demeures de style Renaissance ou classique, aménagées selon le confort de l'époque tout en conservant les traces de leur puissance passée. Cinq châteaux du Pays de Salers, situés sur la Route des Châteaux d'Auvergne, sont ouverts à la visite : Ally, Anglards de Salers, St Cernin, St Chamant et Tournemire.

La Croix de Saint Martin Valois

Saint Martin Valois était autrefois le chef-lieu d'une paroisse et d'une commune qui comptait plus de 500 habitants avant son rattachement administratif à Saint Cernin en 1826. Sur la place de ce petit village se trouve une très belle croix discoïdale, sculptée sur ses deux faces.

Sur l'avant, le thème représenté est la scène classique de la Crucifixion : la Vierge et Saint Jean se tiennent respectivement à droite et à gauche du Christ, selon le modèle fixé au 15^{ème} siècle, au pied de la croix. Les personnages sont encadrés par la lune et le soleil personnifiés, c'est-à-dire dotés d'un visage, motifs attachés à la Passion du Christ.

Sur le revers, se trouve la scène de l'Annonciation : l'ange Gabriel annonce à Marie qu'elle va concevoir et enfanter un fils répondant au nom de Jésus. Ces deux personnages sont accompagnés d'un troisième plus difficilement identifiable. Celui-ci serait un ange portant un phylactère, petite banderole sur laquelle se déploient les paroles prononcées par le personnage que l'on veut représenter.

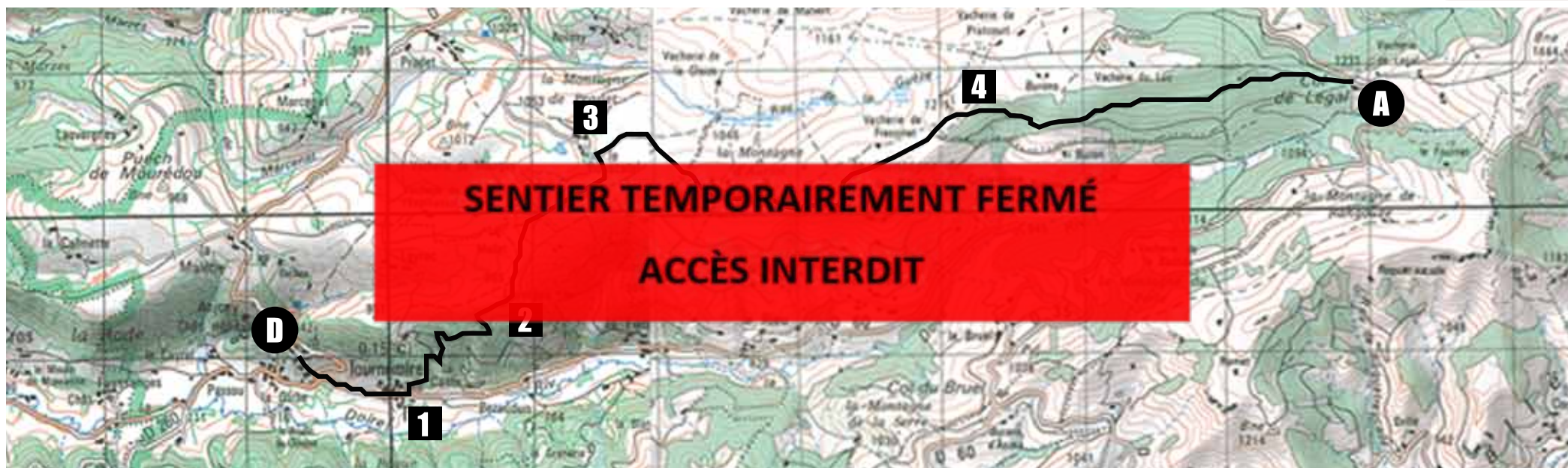
Cette croix discoïdale, très rare dans le département, repose sur un petit fut cylindrique portant les traces d'une date peu lisible. Il semblerait que cette croix soit en réalité une très ancienne croix de procession érigée en 1513 pour le jubilé du Puy-en-Velay. Cette fête religieuse est célébrée les vendredis saints lorsque ceux-ci coïncident avec la fête de l'Annonciation, ce qui n'arrive que quatre fois par siècle environ. La Vierge Marie est alors honorée comme mère de Dieu sous le vocable Notre-Dame-de-l'Annonciation. Une autre version veut que cette croix soit issue de l'église de Saint Martin Valois aujourd'hui disparue.



La Croix de Saint Martin Valois



Tournemire – au Col de Légal



© Cartes IGN 1:50 000 n° 2335 et n° 2435 - AUTORISATION n° 5012-070

D Se garer sur le parking et rejoindre le bourg. Au 1er carrefour, prendre la route qui descend à gauche. A la sortie du bourg, poursuivre en direction du Col de Légal. Continuer tout droit jusqu'à Tillit.

1 Dans le village, emprunter le chemin qui monte sur la gauche. Passer sous la grange et franchir la chicane pour rentrer dans le bois et poursuivre sur le sentier qui monte en lacet dans le bois. Arrivé au sommet, passer la chicane et descendre le chemin herbeux sur la droite. Longer la clôture sur 20 mètres. Continuer à descendre et prendre le chemin à gauche dans un lacet.

2 Au prochain croisement, prendre à gauche et monter en direction du portail. Le franchir et longer le pré par la droite en suivant le muret jusqu'au chemin de terre. Emprunter ce chemin sur la gauche et rejoindre le portail.

3 Passer le portail et prendre la route à droite qui devient une piste. Suivre cette piste jusqu'à un portail. Le franchir et poursuivre dans un pré en longeant la clôture sur la gauche.

4 A l'entrée du bois, passer la chicane et continuer tout droit sur la piste forestière. Bien suivre le balisage et rejoindre le Col de Légal.



Le Château d'Anjony

TOURNEMIRE

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

L'architecture paysagère

Le territoire du Pays de Salers s'étend à l'ouest du massif cantalien, suivant la direction donnée par les grandes vallées dont le Puy Mary est la clé de voûte. Il présente des milieux et des paysages très variés, depuis la haute montagne jusqu'aux plateaux bocagers.

Trois grandes structures paysagères se démarquent :

- les piémonts du volcan cantalien qui se manifestent essentiellement par les planèzes et les crêtes,
- les plateaux sous-jacents qui prennent le relais des planèzes,
- les vallées qui constituent le lien entre ces deux domaines.

Les axes d'implantation et de valorisation humaines se confondent avec les vallées glaciaires. Ces dernières offrent en effet des territoires beaucoup plus cléments que les planèzes, impraticables une grande partie de l'année. Ces milieux très contrastés produisent des images très différentes. Tandis que la vallée présente un visage marqué par l'agriculture et plus généralement par la présence humaine, les planèzes affichent une physionomie aux échos plus « sauvages ».

Dans les vallées, les villages s'implantent généralement sur l'adret, versant exposé au sud, délaissant l'ubac occupé par la forêt. L'homme évite également de s'installer dans les fonds de vallées sujets aux brouillards et aux inversions de températures, préférant les lieux abrités et ensoleillés des bordures de plateaux.

Le Château d'Anjony

Situé sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Doire, le château d'Anjony est typique de l'architecture militaire du Moyen Age. Le donjon quadrangulaire entouré de quatre grandes tours rondes à mâchicoulis est le seul vestige d'un château de montagne démantelé au cours des siècles.

Sa construction est l'œuvre de Louis VII d'Anjony qui obtient en 1439 l'autorisation du roi Charles VII de bâtir une forteresse pour défendre le pays malgré le refus du seigneur de Tournemire. L'édification de ce donjon à proximité immédiate du château de Tournemire aujourd'hui disparu est à l'origine des sanglantes querelles qui opposeront les deux familles pendant près de deux siècles. Ce conflit s'achèvera par un duel en 1623 en défaveur des Tournemire et par le mariage, vingt ans plus tard, entre Michel II d'Anjony et Gabrielle de Pesteils, héritière des Tournemire.

Au milieu du 18^{ème} siècle, une aile indépendante est adossée au donjon, en réponse aux exigences de confort et de décoration de l'époque, édifiée avec les pierres du château détruit de Tournemire. Aujourd'hui, le château est toujours habité par les descendants de la famille d'Anjony.

A l'intérieur, le donjon s'élève sur cinq étages, comportant chacun une pièce unique. Au second niveau, la salle est ornée de magnifiques fresques datées de 1575, redécouvertes au début du 20^{ème} siècle. Elles représentent Michel d'Anjony et son épouse Germaine de Foix, grandeur nature, entourés de neuf preux. Dans l'une des tours, une chapelle castrale a été aménagée et dont les peintures murales retracent différentes scènes de la Passion du Christ.

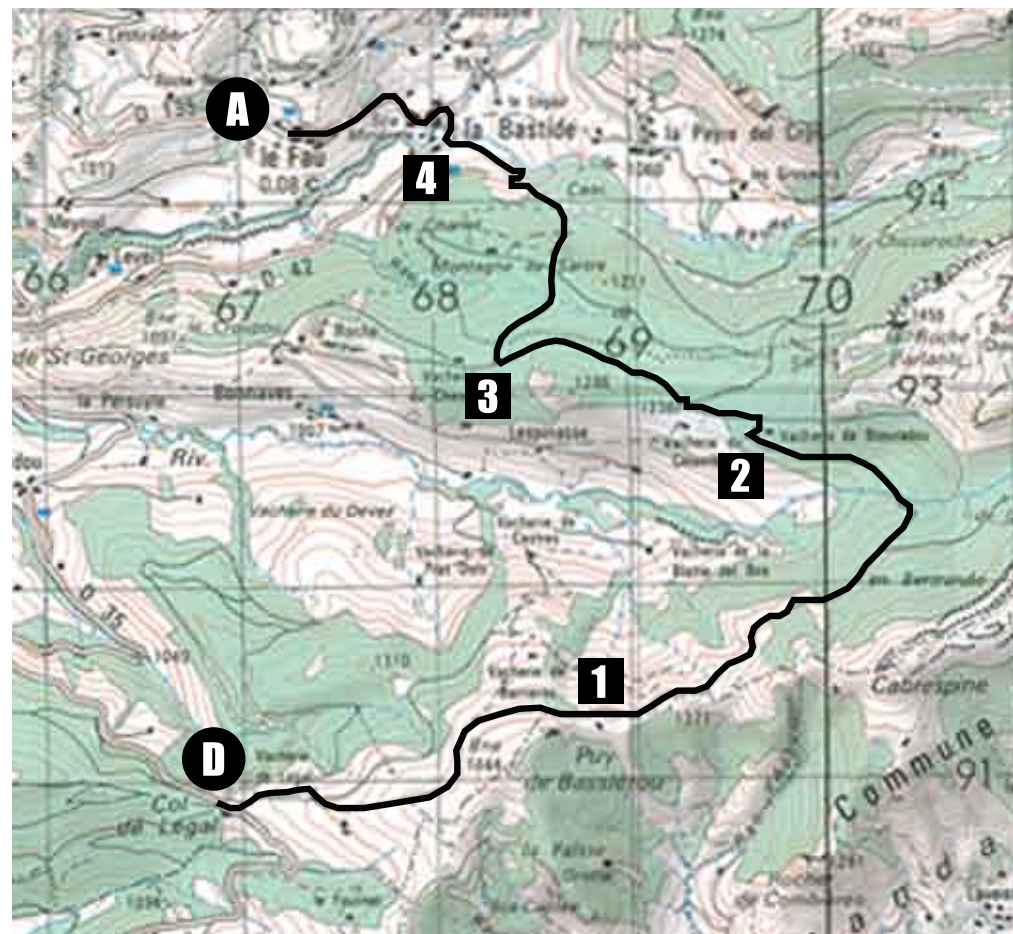


Le Château d'Anjony



Col de Légal – au Fau

- D** Se garer sur le parking de l'Auberge. Emprunter le sentier qui monte à la vacherie de Legal. Poursuivre la montée à droite en direction du Puy Bassierou. Le contourner par la gauche sur un léger replat. Passer sous le buron et continuer sur 500 mètres avant de bifurquer sur la gauche.
- 1** Suivre la piste et entrer dans le bois. Au croisement, prendre à gauche pour rejoindre la Bertrande. Franchir la rivière et continuer dans le bois sur la gauche.
- 2** A la croisée des pistes, prendre deux fois à gauche puis à droite.
- 3** Poursuivre dans le bois. Franchir le ruisseau et redescendre en suivant plusieurs sentiers (bien suivre le balisage). Rejoindre le large chemin empierré qui descend jusqu'à la Bastide.
- 4** Dans le village, franchir le pont et tourner à gauche. Suivre la route jusqu'au Fau.





Un peu d'histoire...

Le patrimoine bâti agricole

Le Pays de Salers est traditionnellement un pays d'élevage. Cette économie se reflète dans les paysages, ponctués d'un patrimoine agricole composé de bâtiments d'exploitation à l'architecture typique et remarquable. Au milieu du 20^{ème} siècle, l'évolution de l'agriculture a entraîné l'abandon progressif de ce bâti ancien, peu fonctionnel, au profit de bâtiments d'exploitation plus modernes.

Porteurs d'un passé, d'un savoir-faire et d'une identité ancrés dans un territoire, les granges-étables et les burons sont les témoignages d'une intense vie économique et constituent en cela un véritable patrimoine à sauvegarder.

Bâtiment polyvalent d'élevage et de stockage, la grange-étable est une construction massive typique des zones montagneuses pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres de longueur. Couverte d'une lourde toiture en lauze à deux pentes symétriques, elle abrite deux niveaux très vastes. Au rez-de-chaussée, l'étable accueille les troupeaux alors que l'étage, appelé fenil, sert à stocker les fourrages. La porte charretière, percée sur la façade principale, est souvent surmontée d'un linteau portant la date de construction de l'édifice.

Le buron est un habitat temporaire d'altitude, utilisé pendant les cinq mois de l'estive pour loger les buronniers et fabriquer le fromage. Sans confort, ce petit bâtiment rectangulaire aux murs épais et couvert de lauze ne comporte qu'une seule pièce précédant la cave à fromage voutée et semi-enterrée. A l'étage, le bédélat accueillait les veaux pour la nuit et la provision de fourrage. Aujourd'hui, sans réelle fonction économique, les burons sont abandonnés et tendent à disparaître.

La végétation de moyenne montagne

Zoom sur...

La végétation de moyenne montagne

Le Pays de Salers est principalement situé en zone de moyenne montagne (800 – 1400 m d'altitude). En raison de sa position géographique et de son relief, le climat est logiquement de type montagnard, c'est-à-dire qu'il est très dépendant de l'altitude : la pluviosité augmente et les températures diminuent avec l'altitude. Les expositions apportent aussi leur lot de nuances : conditions plus froides et humides en exposition nord, plus chaudes et sèches au sud.

De la combinaison de ces facteurs naît la diversité de la végétation locale qui diffère selon les différents étages reconnus. L'étage montagnard qui caractérise notre territoire propose des conditions favorables au développement de la forêt. La forêt montagnarde est le domaine du hêtre et du sapin. De manière générale, les

hêtraies succèdent aux chênaies quand l'altitude augmente. Quant aux sapinières, elles occupent plutôt les pentes tournées au nord et humides. Les sous-bois sont également riches en espèces.

Au-delà de 1200 m d'altitude, les pelouses se substituent au manteau forestier. La forêt disparaît au profit des pâturages d'altitude, entretenus par les troupeaux. La lande montagnarde prend alors place sur les fortes pentes et les crêtes. Ces milieux ouverts, aux sols volcaniques riches en acides phosphoriques, potasse et magnésie, favorisent le développement d'une flore abondante : réglisse, gentiane jaune, anémone, saxifrage, arnica ou myrtille... Cette diversité de plantes odoriférantes, ingérées par les vaches en estive, donne au lait et au fromage son goût aux arômes si subtils de beurre et de noisette.



La réglisse



Le Fau- à Fontanges



© Cartes IGN 1:50 000 n° 2435 et 2335 - AUTORISATION n° 5012-070

- D** Se garer dans le village du Fau et prendre la route vers La Bastide. Dans le hameau, tourner à droite en direction du Col Saint Georges et franchir le pont. Au niveau du panneau de fin d'agglomération, prendre à gauche un sentier herbeux qui monte à travers bois, suit un léger replat et traverse le ruisseau de Sartre (bien suivre le balisage).
- 1** Le sentier longe ensuite un muret de pierre et progressivement s'élargit. Il rejoint un large chemin que l'on prend à droite pour gagner le hameau de La Roche.
- 2** Prendre le sentier à droite jusqu'au Col Saint Georges. Traverser la D35 et continuer tout droit sur le chemin goudronné puis sur la route.
- 3** Prendre un chemin sur la droite qui entre dans le bois et rejoint le hameau du Puy Basset. Prendre à gauche avant les maisons puis une nouvelle fois à gauche.
- 4** A la sortie du hameau, emprunter un petit sentier sur la droite qui descend entre des prés puis dans le bois. Passer devant deux granges. Suivre le sentier qui longe le cours d'eau jusqu'au pont.
- 5** Franchir ce pont et rejoindre la D35. Emprunter la route par la gauche en direction de Fontanges. Dans le bourg, prendre à gauche au carrefour du château de Lamargé et continuer tout droit jusqu'à la place de l'église.



Les monuments aux morts

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

Le petit patrimoine bâti

Le petit patrimoine, également appelé patrimoine rural ou vernaculaire, se définit comme l'ensemble des éléments immobiliers ayant eu dans le passé un usage dans la vie de tous les jours. Témoin d'une histoire, il reflète les modes de vie des générations qui nous ont précédées, leurs savoir-faire mais aussi leurs croyances.

Le petit patrimoine se compose tout d'abord des constructions liées aux activités domestiques telles que les lavoirs, les puits, les fontaines et les fours. A ceux-ci s'ajoutent également les édifices liés aux activités économiques que sont les métiers à ferer, les poids publics et les abreuvoirs. Enfin, les nombreuses croix qui ponctuent nos paysages témoignent des pratiques religieuses encore en vigueur à l'époque dans nos campagnes.

Au cours du 20^{ème} siècle, les modes de vie ont beaucoup évolué. Nombre de ces édifices ont perdu leur fonction originelle et sont peu à peu abandonnés. Pourtant son intérêt identitaire et la place qu'il occupe dans nos paysages font de ce bien commun une richesse patrimoniale évidente. Aussi, après une valeur d'usage, la population locale confère désormais à ces édifices une valeur symbolique et affective.

Sans mesure de protection particulière, ce petit patrimoine ne doit souvent sa survie qu'à l'œuvre d'habitants passionnés qui ne souhaitent pas le voir disparaître. Certains de ces édifices peuvent même connaître une seconde vie : les fêtes du pain par exemple font se rallumer, le temps d'une journée, les fours de nos villages comme celui de Restivalgues à Fontanges. Au début du mois de juin, l'odeur du pain cuit à l'ancienne dans le four à bois se répand dans tout le village.

Les monuments aux morts

Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats, et plus généralement les personnes, tuées ou disparues lors de faits de guerre. Situés au centre des villes ou des villages, à proximité de l'église ou de la mairie, ces monuments sont des cénotaphes, c'est-à-dire des monuments mortuaires n'abritant aucun corps.

Peu de monuments aux morts ont été érigés avant le 19^{ème} siècle, la première Guerre Mondiale de 1914-18 étant la principale guerre commémorée par ces monuments. Leur construction débute dans l'immédiat après-guerre et se prolonge tout au long du 20^{ème} siècle. A la fin de la seconde Guerre Mondiale, la liste des morts est ajoutée sur les monuments de la Grande Guerre.

Au niveau architectural, les monuments aux morts présentent différentes formes, certains se rapprochant de véritables œuvres d'art. Si l'obélisque reste la forme privilégiée, certaines communes choisissent d'élever un mur formant une stèle monumentale, une colonne ou encore une statue. Quant aux ornements, une grande place est faite à la symbolique. Les plus courants sont la couronne de feuilles de chêne (symbole des vertus civiques), la couronne de feuilles de laurier (symbole des vertus militaires), la palme, la croix de guerre, l'urne funéraire, le coq gaulois ou encore le casque du poilu.

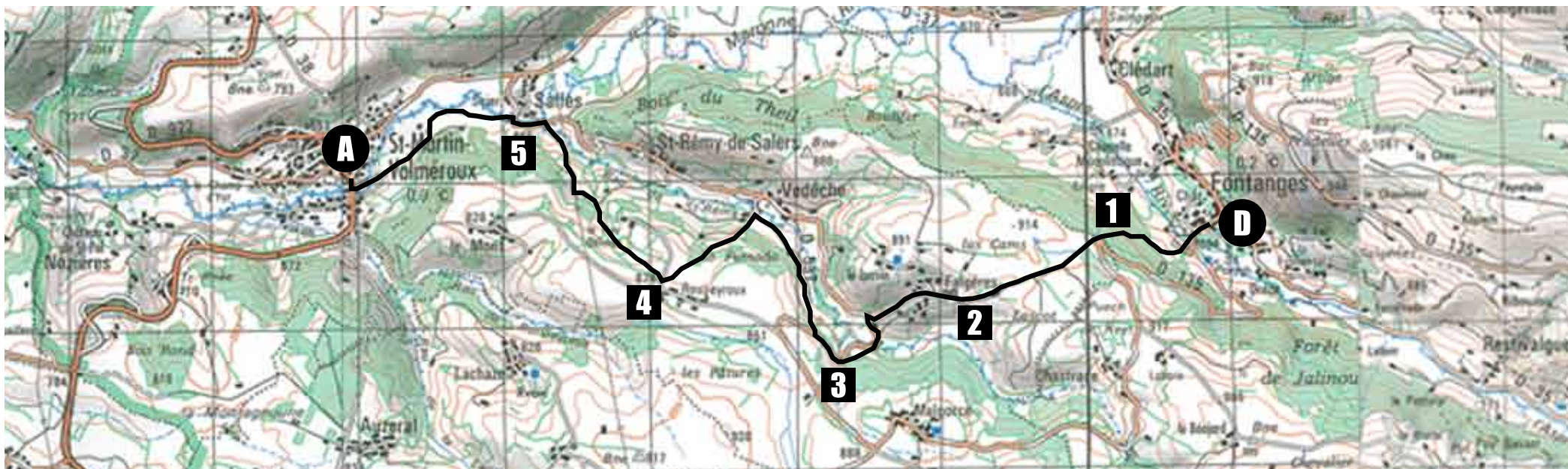
Le soldat est souvent représenté en buste ou en taille réelle. Les civils, tels une femme veuve et un orphelin, peuvent également y figurer. En plus des noms des morts, les monuments aux morts comportent des inscriptions gravées revêtant un caractère patriotique, civique ou pacifiste.

Le Fau





Fontanges – à Saint Martin Valmeroux



© Carte IGN 1:50 000 n° 2335 - AUTORISATION n° 5012-070

- D** Se garer sur la place de l'église. Monter en direction du cimetière. Passer entre les deux cimetières et emprunter le sentier qui entre dans le bois et rejoint la route.
- 1** Prendre le chemin herbeux sur la droite dans le virage. Longer des bâtiments agricoles.
- 2** A la patte d'oie, prendre la route à droite de la croix, puis à gauche dans le hameau de Falgères et rejoindre la D537. Au carrefour, tourner à gauche et franchir le pont. Prendre le sentier de suite à droite qui monte dans le bois et longe la route.
- 3** Emprunter de nouveau la route à gauche sur 20 m puis prendre le sentier à droite. Au croisement d'un autre sentier, prendre à gauche. Déboucher sur un chemin goudronné. Le suivre à gauche.
- 4** Juste avant le hameau de Roupeyroux, emprunter le sentier sur la droite dans le sous-bois. A hauteur d'une grange, continuer tout droit au carrefour pour atteindre la D537. Prendre à gauche en direction du pont de Salles.
- 5** Tourner à gauche juste avant le pont et emprunter le chemin herbeux puis une piste empierrée qui longe la rivière Maronne. Au niveau d'une ferme, continuer tout droit sur un chemin goudronné qui rejoint la D922. Prendre à droite et franchir le pont pour rejoindre Saint Martin Valmeroux.



La Chapelle Monolithe

FONTANGES

Zoom sur...

Un peu d'histoire...

La protection du patrimoine bâti

La notion de patrimoine est marquée par la diversité de ses formes et de ses usages. Ainsi, au sens du Code du patrimoine, il se caractérise par son intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique et technique. Qu'il soit privé ou public, bâti ou paysager, le patrimoine est un témoin du passé, porteur de l'identité de notre territoire qu'il faut préserver et mettre en valeur.

Le caractère extensible de la notion de patrimoine, qui n'a cessée de se développer, a engendré l'adoption de législations successives visant à protéger les nouvelles acceptations de ce concept. La première forme de patrimoine a avoir fait l'objet de mesures de protection est le patrimoine culturel immobilier dont la loi de 1913 permet de classer ou d'inscrire au titre des Monuments Historiques les édifices présentant, du point de vue historique ou artistique, un intérêt public.

A partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, la protection du patrimoine ne se limite plus au simple monument mais s'étend à un espace présentant des caractéristiques patrimoniales remarquables. Ces espaces protégés concernent les abords des monuments historiques, les secteurs sauvegardés et les aires de mise en valeur de l'architecture et de patrimoine (anciennes ZPPAUP). Au sein de ces zones, les interventions sont soumises à autorisation.

Aujourd'hui, l'attention se porte sur le petit patrimoine rural qui ne fait, à ce jour, l'objet d'aucune forme de protection. Des associations telles que la Fondation du Patrimoine œuvrent à la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine grâce à des programmes de restauration.

La Chapelle Monolithe

Au Moyen Age, la petite cité de Fontanges, établie en bordure de l'Aspre, était une importante seigneurie dominée par un imposant château féodal construit au sommet d'un rocher surplombant le bourg. Des archives attestent la présence de cette masse volcanique dès 1279, sur laquelle existait une chapelle dédiée à Saint Michel. Ce saint y était honoré ainsi que la Vierge, avant qu'apparaisse au 15^{ème} siècle la dévotion à Notre Dame de Pitié.

Après les guerres de Religion, la forteresse est délaissée par ses propriétaires et la chapelle tombe en ruine à la Révolution. Au 18^{ème} siècle, elle fait l'objet de nombreuses campagnes de restauration financées par les grandes familles locales, avant sa démolition en 1889. Les pierres seront alors utilisées pour la construction du pont sur l'Aspre.

Le rocher Saint Michel reste cependant un haut lieu de culte. En 1876, une statue en bronze de la Vierge de quatre mètres de haut est érigée à son sommet. Vingt ans plus tard, lors du jubilé de 1896, un sanctuaire est creusé à même la roche, sous la direction de l'architecte aurillacois Maigne.

La chapelle monolithe mesure 15 m de long, 11 m de large et 8 m de haut. La porte en fer forgé de l'entrée est encadrée d'une archivolt romane sculptée par Jean Ribes et de colonnettes. Celle-ci porte également le blason des familles de Fontanges, Lamargé et La Farge. A l'intérieur, l'autel en pierre de Volvic porte quant à lui les armes des Fontanges, Pesteils et Beauclair, anciens seigneurs des lieux. La chapelle a été inaugurée le 29 septembre 1901, en l'honneur de la Vierge et de Saint Michel.



La Chapelle Monolithe

Informations pratiques et recommandations

Services disponibles dans les communes traversées :

COMMUNES	OT	Hôtel	Gîte d'étape	Chambre d'hôte	Camping	Restaurant	Epicerie	Boulangerie	Poste	Distributeur de billets	Taxi	Station service 24h/24	Pharmacie	Médecin
Saint Martin Valmeroux		•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Saint Chamant				•		•	•							
Saint Cernin		•		•		•	•	•	•	•			•	•
Tournemire	•	•		•		•								
Col de Légal			•			•								
Le Fau			•		•	•								
Fontanges		•	•	•	•	•	•	•						

A NOTER : Ces données sont communiquées à titre indicatif et peuvent varier dans le temps. Se renseigner avant de partir.

Balissage :

Le balissage du Tour du Pays de Salers est constitué de marques à la peinture vert et rouge. En cas de modifications du tracé, il est conseillé de se référer au balissage sur le terrain qui prime sur la description du topoguide. L'itinéraire a été décrit et balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt ou de la difficulté du parcours.

Difficulté :

Cette boucle du Tour de Pays est un itinéraire de moyenne montagne ne présentant pas de difficulté majeure. Il est à la portée de tout bon randonneur habitué à la marche en terrain montagneux. Il est cependant déconseillé au public familial.

Les temps de marche indiqués dans le présent topoguide sont indicatifs. Ils correspondent à une marche effective d'un marcheur moyen, soit 3km/h en plaine et 400m/h en montagne.

Usage :

Le circuit proposé a été conçu pour être parcouru à pied. Cependant, certaines étapes utilisent des sentiers empruntés par le VTT. La plus grande prudence est donc recommandée, notamment dans les descentes.

Responsabilité :

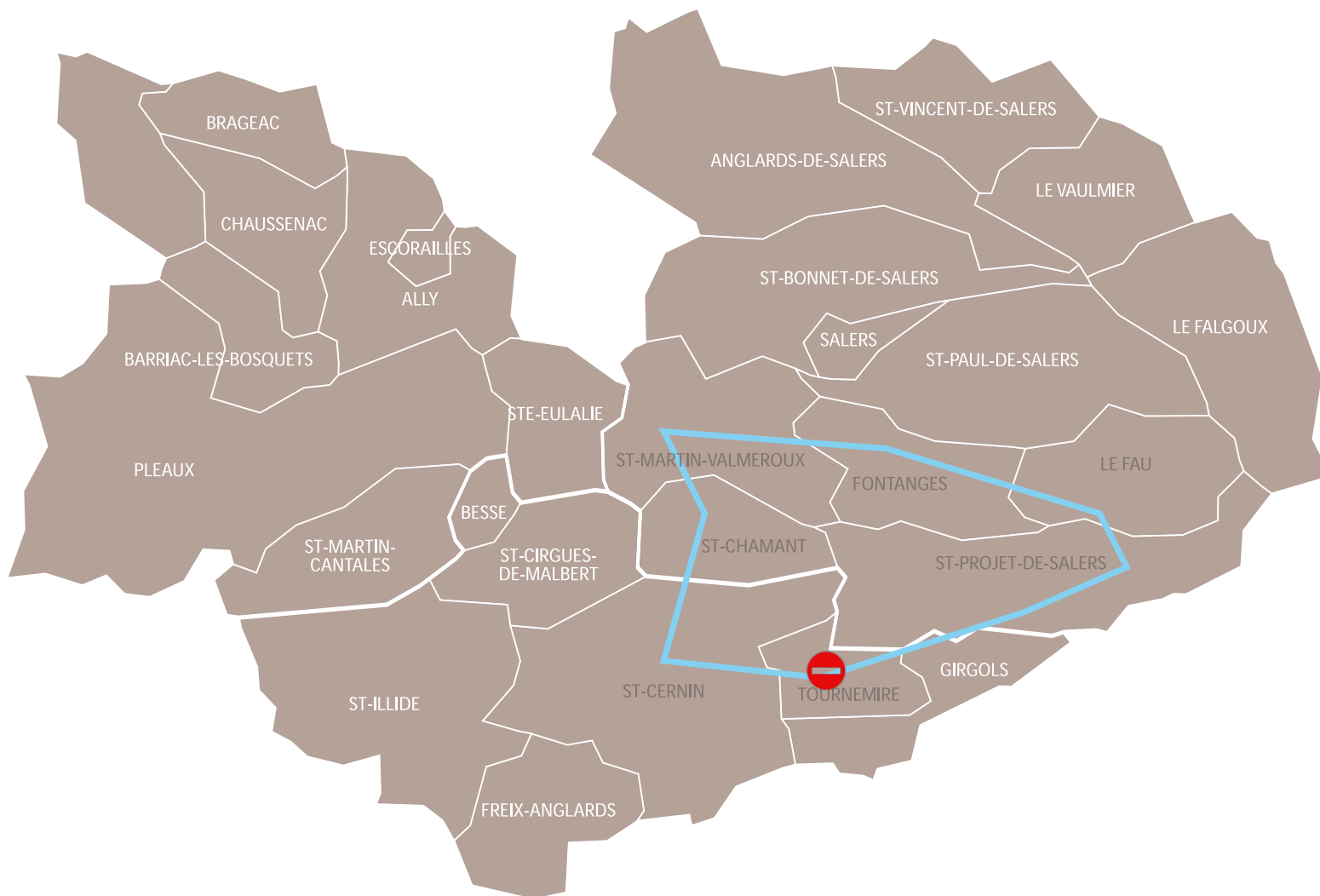
Le randonneur parcourt l'itinéraire décrit à ses risques et périls. Il reste le seul responsable, non seulement des accidents dont il pourrait être victime, mais également des dommages qu'il pourrait causer à autrui. Certains passages traversent des propriétés privées, pensez donc à bien refermer les clôtures.

Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur le Tour de Pays. Cette mesure vise à préserver la tranquillité des troupeaux.

Problème :

Afin d'améliorer la qualité des itinéraires, n'hésitez pas à contacter l'office de tourisme en cas de difficultés rencontrées sur le terrain.

Les étapes...



JOUR 1



Saint Martin Valmeroux
Saint Chamant
Saint Cernin

JOUR 2



Saint Cernin
~~Tourneville~~
~~Col de Legal~~

JOUR 3



Col de Legal
Le Fau
Fontanges

JOUR 4



Fontanges
Saint Martin Valmeroux